

Bulletin de la Fédération Syndicale Unitaire Drôme

MARDI 7 OCTOBRE

**Journée d'action
Internationale
pour le « droit à un
travail décent » ...**

DIMANCHE 19 OCTOBRE

**GRANDE MANIFESTATION
NATIONALE à PARIS.**

**« L'éducation est notre avenir :
pas sans nous ! »**

Le 7 octobre dans le Monde, en Europe, en France...

Pourquoi cette journée de manifestations, grèves et autres ? ...

A vrai dire, vu le contexte international, européen ou national, on ne devrait même pas se poser la question.

Cette journée est annoncée depuis le printemps dernier car une préparation mondiale ne se fait pas en un jour.

La FSU, dès l'annonce par la CSI, a dit qu'elle y participerait.

Aujourd'hui elle déclare : « Sur la protection sociale, la FSU appelle à participer aux initiatives des collectifs locaux de défense de la Sécurité Sociale et de la coordination des hôpitaux de proximité. Elle estime indispensable des mobilisations de grande ampleur sur la protection sociale, dont le 7 octobre peut constituer une première étape.

Dans la Fonction publique et l'Education, la FSU entend mobiliser de façon durable pour nos salaires et pensions, pour l'emploi, contre la précarité et la remise en cause des statuts et pour des services publics de qualité et un système éducatif démocratique assurant la réussite de tous.

La FSU considérerait qu'une journée nationale de grèves et de manifestations, pour la défense et l'amélioration du pouvoir d'achat, pour l'emploi et la protection sociale solidaire, contre la précarité et la remise en cause des statuts, pour des SP de qualité partout et pour tous, s'imposait le plus rapidement possible à la rentrée.

Dès que la date du 7 octobre a été mise en avant par la CGT, elle a donc fait savoir sa volonté de participer à toutes les initiatives et réunions permettant d'en préciser le cadre et les modalités afin d'en faire une importante étape de lutte unitaire pour les salariés. Elle se félicite de l'accord de 6 organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA) qui appellent les salariés à participer massivement à la journée d'action syndicale mondiale. Elle entend tout faire pour en assurer la réussite, ce qui passe notamment par des appels à la grève et aux arrêts de travail en fonction des secteurs. »

**FSU 26
n°102**

**F.S. U.
Drôme**

Fédération
Syndicale
Unitaire

Enseignement
Education
Recherche
Culture

SNASUB
SNEPAP
SNEPES PJJ
SNEP
SNES
SNESUP
SNETAP
SNICS
SNPIEN
SNUANPE
SNUASEN
SNUEP
SNUipp
UNATOS

Maison des
Syndicats
17, rue Bizet
26000 Valence
tél. : 04.75.56.83.28
fax : 04.75.56.83.30
Mail :
fsu26@fsu.fr

**La FSU a déposé un préavis de grève pour permettre au plus grand nombre
d'être présents le Mardi 7 octobre à Valence au rassemblement à 14h30 .**

Dans la Drôme, la FSU a signé le tract interprofessionnel d'appel du département avec la CGT, la CFDT et l'UNSA. Des syndicats de la FSU appellent à la grève comme le SNES et le SNEP... La question de l'action - notamment par la grève - et de son organisation fait toujours débat.

Pour autant le bureau de la FSU 26 estime que cette journée nous concerne tous et qu'il est important d'y participer sous la forme qui sera la vôtre.

Sur la notion de « travail décent », chacun peut se retrouver : que ce soit sur l'emploi (suppressions de postes massives d'où un recrutement limité), la précarité, le pouvoir d'achat, la stagnation des salaires, un taux de pauvreté qui ne cesse d'augmenter...

Alors oui, faisons de ce 7 octobre, première grande journée interprofessionnelle unitaire, une journée réussie de mobilisations qui en appelle d'autres et construisons ensemble la suite !

Plusieurs rendez-vous sont déjà pris comme ...

Dimanche 19 octobre, Manifestation nationale à Paris
« L'éducation est notre avenir : pas sans nous ! »

Dette publique :

quelques vérités bonnes à dire !

La résorption de la dette publique (DP dans la suite de l'article) est devenu une antienne pour le gouvernement comme pour l'opposition.

Le « volume énorme » de cette dette imposerait la « réforme » des administrations publiques, la réduction drastique du nombre de fonctionnaires, la baisse des dépenses de santé, d'éducation, de retraites ..etc. Sa présentation comme « un fardeau pour les générations futures » est un mécanisme maintenant bien huilé. **Il est donc indispensable de rappeler quelques vérités à son sujet.**

Il est vrai que le montant global de la DP a énormément augmenté au cours des dernières années. Elle s'est établie à 1 208,5 milliards d'euros en 2007. Pour frapper les esprits, JP. Raffarin déclarait que : « *Chaque Français supporte dès sa naissance 15 000 € de DP* ».

La première remarque que l'on peut faire est que, dans un bilan, il faut considérer le passif, certes, mais aussi l'actif. Hors, **chaque Français possède un actif de 11 000 € composé d'écoles, de routes, d'hôpitaux, de services publics...**

Le bilan n'est donc pas aussi noir qu'on veut nous le faire croire !

Mais, au-delà de cette remarque, bien d'autres informations sont utiles à connaître :

Tout d'abord, **qu'en est-il exactement du montant de cette DP et la France est-elle aussi endettée qu'on le prétend ?**

La DP française représente aujourd'hui 63,9% du PIB français alors qu'elle était de 66,4% dans la zone Euro en 2007, de 104% en Italie, de 84,9% en Belgique et de 65% en Allemagne.

La France n'est donc pas le mauvais élève de l'Europe que l'on voudrait nous faire croire !

Ensuite, **qu'en est-il de la dette qu'on laisserait à nos enfants ?**

Lorsque l'Etat s'endette, il émet des titres (« Bons du Trésor ») qui sont naturellement achetés par les ménages qui ont assez d'argent pour épargner.

Ceux qui possèdent ces « bons » appartiennent donc à la même génération que ceux qui n'en possèdent pas, c'est-à-dire la génération actuelle.



La génération future (celle qui doit « hériter » de la DP) héritera donc aussi des titres de cette dette.

De fait, le transfert financier d'une génération à l'autre est ainsi globalement nul !

La DP donne bien lieu à un transfert financier... non pas entre générations mais au sein d'une même génération !

Elle entraîne une **redistribution à rebours** en provenance de tous les contribuables (y compris les plus démunis), par le biais de la TVA, vers les ménages les plus fortunés.

Les réformes fiscales mises en place depuis 15 ans et visant à réduire les impôts directs à caractère progressif tel que l'IRPP, n'ont fait qu'accroître cette redistribution à rebours.

Les pauvres et les classes moyennes paient de plus en plus pour les riches.

Très schématiquement, comment fonctionne cette « machine infernale » ?

Fondamentalement, c'est l'épargne qui crée la dette et non l'inverse : celui qui possède une épargne va chercher à l'investir dans un placement sûr et qui rapporte bien !

Les Bons du Trésor constituent ce bon placement. Les réformes fiscales des 15 dernières années ont déplacé la charge fiscale des ménages les plus riches vers les revenus moyens et modestes.

Les ménages les plus riches ont donc pu épargner encore plus et ce supplément d'épargne s'est très souvent investi en Bons du Trésor. Ce que l'Etat obtenait auparavant des ménages aisés par le biais de l'impôt direct, il ne peut désormais l'obtenir qu'en empruntant, donc en payant des intérêts (40 milliards d'€ en 2008). Ces 40 milliards sont pris sur les recettes fiscales payées par tous et surtout par les classes pauvres et moyennes (TVA oblige) et sont donc reversés aux ménages ayant eu les moyens d'acquiescer des Bons du Trésor.

Les concessions fiscales accordées aux riches ont ainsi mis en place un système de redistribution à l'envers.

Et, ce ne sont pas les divers plans de rigueur que le gouvernement veut nous imposer qui pourront mettre fin à la Dette Publique puisque son mécanisme est extérieur.

Seul l'abandon des concessions fiscales accordées aux plus riches le permettra et notamment le retour à l'impôt progressif.

Nicolas Sarkozy a montré qu'il entendait, au contraire, poursuivre une politique qui profite si bien à ses soutiens...

Alors, qui le proposera ?

Georges Coté.



APPEL UNITAIRE pour une MOBILISATION NATIONALE et INTERNATIONALE le 7 OCTOBRE 2008 .

Les Unions Départementales CGT, FSU, CFDT, UNSA de la Drôme **APPELLENT** à répondre à cet appel historique, qui s'inscrit contre une mondialisation « dure » du monde du travail.

C'est face à cela que la Confédération Syndicale Internationale appelle à une mobilisation pour « **le droit à un travail décent** », pour faire reculer la précarité et la pauvreté.

C'est une première puisque déjà une trentaine de pays s'inscrivent dans cette journée d'action.

En Drôme, les Unions Départementales CGT, CFDT, FSU et UNSA appellent les salariés à se rassembler à 14 h 30 devant la préfecture à VALENCE.

Pour porter les exigences fortes qui concernent les salariés du public et du privé, les retraités, les demandeurs d'emploi :

Sur pouvoir d'achat, emploi, précarité, conditions de travail, santé au travail, respect des droits, de la dignité avec les questions de protection sociale, retraite et de Services Publics qui sont autant d'éléments qui contribuent à constituer un travail décent.

Cet appel unitaire à manifester laisse ouvert le choix aux différents syndicats des entreprises et des services à décider de débrayages ou de grèves...

**L'éducation est notre avenir : pas sans vous ! ...
Manifestation nationale à Paris, le Dimanche 19 octobre .
Participons en nombre !**

- Modalités de déplacement pour le 19 octobre -

Il ne nous a pas été possible d'affréter un TGV spécial pour le 19 octobre, le prix demandé par la SNCF (37 000€) étant décidément trop au-dessus de nos moyens. Nous nous sommes donc « rabattus » sur des **billets de groupes** que nous avons d'ailleurs eu beaucoup de mal à obtenir.

Ces billets de groupes sont **répartis sur deux TGV** : 67 places au départ de Montélimar et 53 à partir de Lyon Part-Dieu (Des places seront réservées sur un TER pour assurer le déplacement de Valence à Lyon et retour, avec des arrêts notamment à Tain et St-Vallier).

Pour le TGV de Montélimar :

Départ de Montélimar à **8h36**, Arrivée à Paris à 11h30.

Départ de Paris à 17h10, Arrivée à Montélimar à **19h53**.

Pour le TGV de Lyon Part-Dieu :

Départ de Lyon PD à **9h**, arrivée à Paris à 11h15.

Départ de Paris à 17h50, arrivée à Lyon PD à **20h05**.



Pour le TER Valence-Lyon :

Départ **Valence-Ville à 7h07**, Tain 7h17, St-Vallier 7h26, Le Péage de Roussillon 7h41.

Arrivée Lyon Perrache à 8h19 pour prendre, à 8h46, le TGV qui passe à la Part-Dieu à 9h.

Départ de la Part-Dieu à 20h25 (P. de R. : 20h59 - St-Vallier : 21h14 - Tain : 21h23)

pour une arrivée à **Valence à 21h35**.

Tout cela fait un peu usine à gaz mais ...

- Inscrivez-vous dès maintenant auprès de vos syndicats départementaux ! -

